

Commission Patrimoine du lundi 7 août 2017

Présents : JF Baud, P. Lehmann, G. Lapraz, R. Jacquier, M. Rossiaud, R. Carminati, JL Lépine, et C. Chuinard.

Ordre du jour :

1. Préparation des Journées Européennes du Patrimoine

Il est arrêté le programme suivant :

- Le samedi 16 septembre : Visite de l'usine de production d'eau potable à Chevilly. Départ 8h45 à Bachelard devant le lotus bleu. Inscription à l'Office de Tourisme. Au retour les participants seront invités à rejoindre le forum des associations à l'EAC.
- Le dimanche 17 septembre :
 - De 15 à 18h visite du clocher de l'église de Douvaine
 - De 15 à 17h visite de la Bulle et de l'école maternelle.
RV à la maternelle
- Le samedi et le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h ouverture du musée Piccot du cinéma

La visite de l'étang Sandro n'est pas retenue pour cette année.

Il est convenu qu'en amont les ST de la Commune visiteront le clocher pour s'assurer de l'état des marches, donner un petit coup de nettoyage et vérifier l'état que l'électricité fonctionne.

D'autre part les personnels de nettoyage de l'école maternelle seront informés de la présence de public dans les locaux le dimanche afin de pouvoir passer avant le retour des enfants le lundi.

A l'avenir il serait souhaitable que le forum des associations ne se déroule pas le même jour.

2. Questions diverses

- Il est acté que l'Association du patrimoine est actuellement en sommeil
- La Bulle et ses satellites ont bien été inscrits par les Bâtiments de France, dans les monuments remarquables et

un périmètre de protection est d'ores et déjà en place. Il reste au Conseil Municipal à valider cette décision, ce qui sera fait avant la fin de l'année.

- Les nombreuses cartes postales anciennes de Douvaine et des alentours que certains membres de la Commission ont collectionnées et gardées précieusement sur leurs ordinateurs ou dans des albums pourraient être rassemblées sur un support numérique et mises au coffre en Mairie
- Le projet de circuit patrimonial est ré abordé avec l'envie renouvelée de le mettre en œuvre.
- La « Maison Mercier », suite au don fait par sa propriétaire à la Commune vient enrichir notre patrimoine. Son jardin sera ouvert au public. Actuellement les services des espaces verts de la ville avec les conseils du responsable de Thonon, Mr Delorme, ont entrepris, sous la houlette de JL Lépine, d'en redéfinir les espaces. Une roseraie, une tonnelle, un espace enfants et pourquoi pas un terrain de pétanque devraient voir le jour.

Pour tous ces objets, évoqués dans les questions diverses, il est décidé de réactiver la Commission Patrimoine plus fréquemment (1 fois par trimestre) afin de les faire aboutir.

Douvaine le 7 août 2017 à 21h15
Claire Chuinard.